



ASSOCIATION BELLE RIVE: Accompagnement à la scolarité 2024-2025

publié le 17/09/2024

L'Association Belle Rive, agréée Centre Social en partenariat avec le collège Agrippa d'Aubigné propose pour l'année scolaire 2024-2025 un accompagnement à la scolarité pour les jeunes de 6ème, 5ème et 4ème.

Les mardis et jeudis de 17h00 à 18h30. Obligation de présence sur les deux créneaux.

Dans ses locaux au : 3 rue du Cormier à Saintes.

Ce dispositif s'adresse à tous les élèves, en difficulté ou non, ce qui permet l'entraide entre les jeunes.

L'encadrement est assuré par une équipe de professionnels et de bénévoles formés.

Pour toutes informations complémentaires, contacter Marius Laoué, animateur référent jeunesse au 05.46.92.93.12.

Association Belle Rive

Centre Social

3, rue du Cormier

17100 Saintes

Tél. : 05 46 92 93 12

<http://assobellerive.centres-sociaux.fr>

Document joint

 [clas_college_agrippa_d_aubigne_2024-2025-3](#) (PDF de 294.2 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.